



# LE CHARREYSONNANT



[www.charreysursaone.fr](http://www.charreysursaone.fr)

N°21 JUILLET 2016

## Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

Le mois de juillet verra débuter les investissements 2016 : en effet, ces derniers ayant été établis et votés avec confiance, les travaux pour continuer la réhabilitation de notre éclairage public vont pouvoir commencer.

C'est ainsi que 17 points lumineux situés au carrefour de Charrey, route de Pagny et rue Basse, verront leurs lampadaires passer à la génération LED ; une extension de l'éclairage au chemin des Etangs va également être effectuée. Ces travaux permettront de continuer, comme nous l'avons fait l'an passé, à économiser sur les dépenses électriques de notre village qui sont une grande ligne budgétaire.

Je vous annonce d'ailleurs, avec aujourd'hui une année de recul, que depuis la modernisation des coffrets d'alimentation et l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h, une économie de plus de 60% de notre consommation a été constatée.

La volonté de la municipalité s'inscrit dans la continuité de cet élan.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Bien amicalement

Sylvain DOISNEAU

## 78<sup>ème</sup> Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme du 31 Juillet au 7 Août :



Plus de 8000 cyclotouristes vont profiter de la richesse culturelle et du patrimoine touristique de notre région. Un des circuits, dont font partie 1200 cyclistes, va passer dans notre commune de Charrey le samedi 6 Août entre 10 h et 18h.

Le but de cette 78<sup>ème</sup> semaine étant de faire vivre une expérience unique et véritable « semaine en or » aux participants, la Commission d'Organisation propose que les habitants de Charrey leur réservent un accueil inoubliable lors de leur passage en décorant les routes de Bonnencontre, de Pagny et d'Esbarres avec des banderoles ou des décors en rapport avec la « petite reine ». Avis aux amateurs que la municipalité remercie par avance.



## L'Agenda du mois :

**Samedi 2 juillet au samedi 23 Juillet inclus :** inscription à la liste affouagère 2016-2017 en Mairie

**Samedi 2 juillet :** ouverture de l'espace aquatique à Seurre de 12h à 19h tous les jours

**Mardi 5 Juillet :** Vacances scolaires jusqu'au 1 ou 2 Septembre 2016

**Jeudi 14 Juillet:** Fête Nationale :

**11h :** Apéritif offert par la Municipalité sur la place Saint Pierre

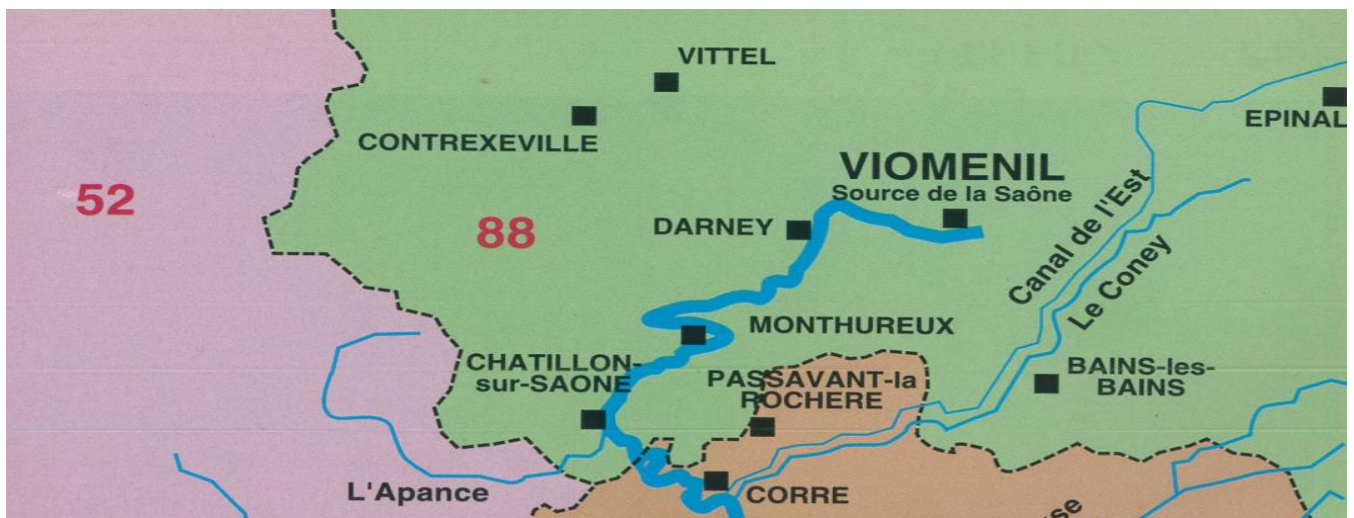
**12h30** Repas organisé par l'Association Charrey en Fête

**14h30** Inscription au concours de Pétanque, **15h** Début du Concours, organisé par la Municipalité, buvette, **19h** Remise des coupes par Monsieur le Maire et ses adjoints

**Tous les jeudis soirs à partir du 7 juillet de 19h à 23 h :** marché nocturne artisanal et gourmand à Seurre

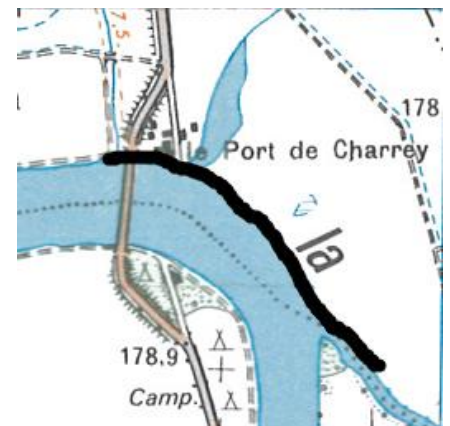
Mairie - 2, Place Saint Pierre 21170 Charrey sur Saône Email : [lecharreysonnant@laposte.net](mailto:lecharreysonnant@laposte.net)

## Mieux connaître la Saône – 1<sup>ère</sup> partie :



### **Pour rappel – la Saône – Charrey sur Saône :**

Le territoire de Charrey sur Saône ne touche pas les rives de la Saône mais, la commune est propriétaire de terrains le long de la rivière, sur le territoire de Bonnencontre : environ 500m de rivage, allant du Grand Pont à la Pointe de l'Île.



### **Un peu de géographie :**

- ✓ La Saône traverse 5 départements :  
Les Vosges, la Haute-Saône, la Côte d'Or, la Saône et Loire et le Rhône. Elle en baigne un sixième car, sur une partie de la fin de son parcours, elle sépare le Rhône du département de l'Ain.
- ✓ Quant aux régions (avant fusion), elle en arrose quatre : Lorraine, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône- Alpes.
- ✓ Sa longueur : 480 km de Viomenil (dans les Vosges) à la Mulatière ( Lyon), où elle se jette dans le Rhône.  
Sa plus grande largeur est à Macon et Trévoux, où elle atteint les 300 m. Son bassin est de 32 000 kms<sup>2</sup>, soit plus de 5% du territoire français.
- ✓ Les géographes divisent son cours en trois parties :
  - La Haute-Saône : 197 kms, de Viomenil à Gray
  - La Petite Saône : 116 kms de Gray à Verdun sur le Doubs
  - La Grande Saône : 167 kms de Verdun sur le Doubs à Lyon

### **Un peu d'histoire :**

- ✓ On ne peut parler de la Saône sans évoquer Jules César qui, dans son livre sur la Guerre des Gaules, désigne la rivière en ces mots :  
«son cours est d'une incroyable lenteur, au point que l'œil ne peut juger du sens du courant».  
Au 1<sup>er</sup> siècle, Sénèque qualifiait la Saône d' «hésitante et ne sachant point de quel côté elle versera ses flots».  
Deux siècles et demi après Sénèque, elle était brocardée dans les écrits « paresseuse, incertaine, tardive ».
- ✓ Les Romains l'appelaient ARAR (mot celtique signifiant eau).  
D'autres rapportent que ce sont les agriculteurs qui, redoutant les enlacements, auraient invoqué la déesse des terres mouvantes SAUCONNA

## Finale nationale du championnat scolaire d'échecs

L'école d'Esbarres, la seule à s'être qualifiée dans le département a participé à la finale de ce championnat du 3 au 5 juin à Brissac dans l'Hérault. Nos jeunes espoirs ont eu des points de pénalité en raison de l'indisponibilité de l'un d'entre eux et ont fini 25ème du championnat. Un grand bravo pour honorer leur passion et leur implication !



## Balade-Découverte en forêt avec Monsieur Driez de l'ONF samedi 11 juin :

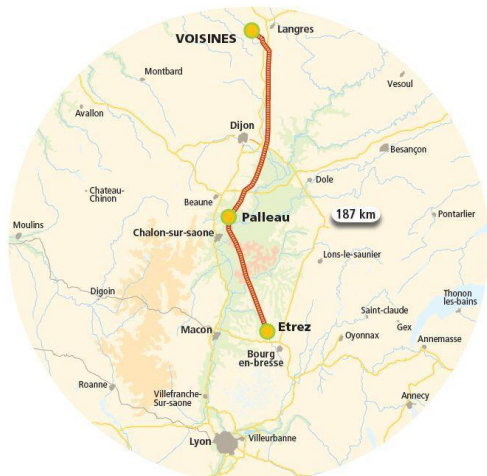


Sortie très intéressante avec Franck Driez, qui a expliqué les étapes de la régénération naturelle de la forêt en parcourant certaines parcelles du bois de Charrey. La parcelle 19 récemment affouagée au niveau de la barrière est déjà pleine de petits chênes en puissance, il peut y avoir sur un bon sol jusqu'à 1 million de semis à l'hectare, qui finiront seulement à 100 chênes en fin de cycle de plan de gestion.

La forêt, bien qu'ayant reçu beaucoup d'eau pendant ce dernier mois, était relativement praticable du fait qu'un chêne adulte peut absorber jusqu'à 500 litres d'eau par jour.

Le groupe a fini la matinée en allant saluer le vieux chêne de plus de 150 ans, classé arbre remarquable.

## Avis d'enquête publique Artère Val de Saône : demande d'autorisation de défrichement



### **Les impacts du défrichement en Côte d'Or :**

La surface à défricher en Côte d'Or (186 000 m<sup>2</sup>) correspond à l'emprise de travaux : 33 m en tracé courant

#### **Impact principal :**

L'impact forestier (association des 2 impacts ; sylvicole et économique) prévaut largement dans le département. L'impact économique prévaut pour les peupleraies.

#### **Impact secondaire :**

Un impact secondaire écologique apparaît dans la traversée du Massif de Cîteaux, du fait de la présence d'espèces remarquables (sonneur à ventre jaune, chiroptères).

Un impact secondaire pédologique est mentionné sur les sols à texture dominante limoneuse, sensibles au tassement.

Dans le massif de Cîteaux, les travaux de défrichement seront évités :

- de Mars à Juin (période de reproduction de la faune sauvage),
- de Février à Août pour préserver les oiseaux forestiers, les batraciens et les reptiles,

Les arbres pré-identifiés devant être abattus, le seront de mi-août à fin octobre pour éviter la destruction de Chiroptères et ce, après une visite préalable d'un écologue qui s'assurera de l'absence d'individus dans les gîtes découverts ;

La période la plus favorable aux travaux sera celle des basses eaux (de Mars à Octobre), qui permettra d'avoir un sol plus porteur pour la circulation des véhicules de chantier en zone humide à enjeux et de limiter le tassement superficiel du sol.

**Le dossier complet d'enquête publique est consultable en Mairie.**

## Il y a un siècle, le Conseil délibérait...

Séance du 16 Octobre 1916 :

- Vu la proposition du Bureau d'Assistance, considérant la situation précaire du demandeur chargé de famille, le Conseil décide d'admettre au bénéfice de l'Assistance aux familles nombreuses le Sieur demandeur.

Séance du 25 Octobre 1916 :

- Conduite du corbillard : considérant que monsieur Friaudet, mobilisé, n'a pas assuré ce service, fait par monsieur Brabant Bénigne, la somme de 39F sera attribuée à ce dernier.
- Considérant les circonstances actuelles, exempte de la prime annuelle pour 1916, monsieur POTOT, amodiataire de la chasse et monsieur AMIOT, amodiataire des jeux de la fête locale

## 17-02-1943 > 11-04-2016 : « Elle arrivait du Nord ...»



Au quotidien, Nicole et Elsa affectionnent particulièrement la houle et les embruns de la mer du Nord. Cette année pourtant, elles se sont autorisé quelques jours de « pèlerinage » en Bourgogne et ce matin du 11 avril 2016 mère et fille arpentent rues et venelles de notre petite commune bourguignonne.

Chemin faisant et pour Elsa (*qui réside désormais en Angleterre*) c'est avec émotion que Nicole, réfugiée et témoin de la vie de notre village durant l'occupation allemande, se remémore les lieux et lui confie ses souvenirs d'enfance émaillés d'anecdotes intimes :

- ✓ Ici, c'était la salle de classe des garçons avec son gros poêle (*l'actuelle salle d'honneur de la Mairie riche d'une collection de photos d'époque, l'attendrit*) et voici la place Saint Pierre (*pour elle : place des marronniers*) où
- ✓ l'animation était bien différente (*l'odeur et les tas de peluches d'osiers cirés ont disparu*)
- ✓ Dans la ruelle Charniot, une photo de la maison du garde champêtre avec sa petite fille s'impose (*le grand-père de Mme Zanot l'emmenait tirer sur la corde de l'église pour sonner la cloche et revêtait son costume et son képi pour aller battre tambour*)
- ✓ Et là, bâtie à proximité de l'église elle reconnaît l'école des filles où sa famille a été accueillie si chaleureusement. De ce havre de paix elle se rendait « chez la Félicie » avec son frère Roger et ses sœurs Réjane, Monique et Josiane se régaler de gros « crêpias » et de gaufres chaudes...
- ✓



Sa mémoire de petite fille qui arrivait de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie (*Saint Omer, plus précisément*) n'a rien oublié du Val-de-Saône si verdoyant qui l'a hébergée autrefois et aujourd'hui, Madame Nicole DEVOS souhaite rendre hommage et remercier les gens du village de Charrey-sur-Saône pour tous ces moments de bonheur si précieux à son cœur.

La municipalité s'associe à l'hommage rendu et assure Madame Nicole DEVOS de sa profonde considération.

Information : ☎ : 03.80.36.34.36 ✉ : Mairie.charrey@wanadoo.fr